**C’est décidé, je (re)prends le contrôle de mes consommations et de mes factures d’énergie !**

Besoin de faire face à la hausse des factures d’énergie ? D’améliorer la performance et le confort de votre logement ? De connaître votre consommation en télétravail ?

La métropole de Grenoble propose un nouveau service aux habitants, *Métroénergies,* un service public en ligne, gratuit, neutre, et sécurisé. Vous pouvez ouvrir votre compte personnel dans lequel il est possible de **visualiser, suivre et mieux comprendre l’ensemble de vos consommations (eau, électricité, gaz, bois, fioul).**

Vous retrouvez aussi **des astuces, conseils simples et efficaces pour les réduire**.

Ce service est accessible à tous, quelle que soit votre situation :

* Vous êtes locataire : vous ne pouvez pas engager de travaux pour réduire votre facture : Métroénergies vous propose des actions simples pour économiser jusqu’à 500 €/an !
* Vous êtes propriétaire et souhaitez gagner en confort : aides financières, démarches… Découvrez toutes les questions à vous poser avant d’engager des travaux
* Vos travaux sont terminés : vous pouvez visualiser l’impact des travaux ou de votre nouvelle installation sur votre consommation en kWh et en euros.
* Vous devez changer de poêle ou chaudière : laissez-vous guider pour faire le choix le plus adapté à votre situation, estimer vos économies et bénéficier d’aides.
* Pour toutes et tous : vous pouvez recevoir des alertes, partager vos actions, participer à des ateliers ou à des défis collectifs animés par les conseillers énergie

Rendez-vous sur **metroenergies.fr**!

